

Délibération n°191220\_10

Séance du Conseil d'administration du 20 décembre 2019

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 30  
Nombre de membres en exercice : 30  
Membres présents : 18  
Membres représentés : 6  
Quorum : 15  
Majorité requise pour le vote : 13

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

**Élection du Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard**

**Vu** les articles L712-2 et D719-24 du code de l'éducation ;  
**Vu** les statuts de l'UTBM et notamment son article 8 ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'UTBM ;  
**Vu** la candidature de Monsieur Lambert ;  
**Vu** l'élection du Président de séance Monsieur Jacques JAECK

Considérant que le Conseil d'Administration élit pour un mandat de 3 ans au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider.

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

- D'élire Monsieur Lambert comme Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard pour un mandat de 3 ans.

Abstention(s) : 2  
Votants : 22  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 20  
Pour : 19  
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
par délégation,  
le Directeur Général des Services  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox